



Elections d'octobre 2011 : Votons!

Pour la défense de nos revendications :

Votons CGT !



Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 – Mail : cgt@inra.fr – document du 23/09/2011

Pour défendre les Services Publics et la Recherche Publique

Pour renforcer notre statut de fonctionnaire de l'Etat

Pour sauvegarder les emplois de titulaires à l'INRA et accroître leur nombre

Pour titulariser les non titulaires occupant des emplois sur fonctions permanentes

Pour sauvegarder nos retraites et revaloriser nos salaires

Des élections générales vont se dérouler dans toute la Fonction Publique de l'Etat, incluant l'INRA. En toile de fond : l'austérité gouvernementale renforcée pour les salariés au nom de la « réduction des déficits publics » alors que les cadeaux continuent de plus belle pour le patronat, les banquiers et les spéculateurs qui sont les vrais responsables de ce déficit (Cf. notre [communiqué](#) du 5 septembre). Le gouvernement a ainsi décidé de réduire encore plus les budgets 2011 et 2012, qui prévoyaient déjà la suppression de plus de 30 000 postes de fonctionnaires par an, le recul de l'âge de la retraite, le blocage de nos salaires, ... Il entend augmenter la CSG, s'attaquer à la Sécurité Sociale et aux mutuelles, ... Dans toute la Recherche Publique, en particulier à l'INRA, les directions relaient avec zèle cette politique en appliquant la RGPP, en développant la précarité, ... La CGT-INRA entend donc utiliser à plein ce cadre électoral pour faire entendre les revendications de tous les salariés de l'INRA.

Au plus tard le 27 septembre vous allez recevoir, via le secrétariat de votre unité, votre dossier électoral.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Suite aux différentes lois sur le « dialogue social » et « la représentativité syndicale », les trois Fonctions Publiques d'État, Hospitalière et Territoriale ont adopté les mêmes règles.

Le même jour, dans toute la Fonction Publique d'État et dans la Fonction Publique Hospitalière, les personnels vont désigner leurs représentants dans les instances majeures. Ainsi, à l'INRA, le vote concernera en même temps le Comité Technique, les CAPN et les CAPL.

La date limite de réception du vote est fixée au 20 octobre 2011 (donc pensez à voter avant le 15 octobre), les votes ont lieu par correspondance. Attention, tous les votes sont désormais à UN SEUL TOUR (pas de seconde chance de vous exprimer si vous laissez passer l'occasion).

Un succès de la CGT aux élections dans la Fonction Publique pourrait faire réfléchir à deux fois le gouvernement. En votant CGT-INRA, vous affirmerez aussi à la Direction Générale de l'Institut votre opposition à tous ses plans de restructuration et à la mise en place de la RGPP.

QUI VOTE ? ET POUR QUELLES INSTANCES ?

- **TOUS LES PERSONNELS TITULAIRES ET NON TITULAIRES (payés par l'INRA) votent pour le Comité Technique (CT) de l'INRA**

Le CT aura à débattre de toute l'organisation de l'INRA : organisation générale (restructurations, fermetures d'unités et fusions de centres complètement d'actualité aujourd'hui, etc.) et questions sociales (carrières, gestion des personnels, conditions de recrutement des personnels non titulaires, formation permanente, œuvres sociales, etc.).

Cette instance va remplacer le Comité Technique Paritaire (CTP). Elle n'est donc plus paritaire ; seuls deux membres de droit représenteront l'administration : la Présidente de l'INRA ou son représentant, et le DRH. Tous les autres membres (10 titulaires et 10 suppléants) seront élus par l'ensemble du personnel, parmi les listes présentées par les syndicats de l'INRA. **Il est donc d'autant plus important que la CGT y soit fortement représentée !**

Pour la CGT-INRA, il n'est pas de petite revendication ; le quotidien de tous, non titulaires comme titulaires, sera débattu par le CT. C'est pourquoi nous présentons des candidats motivés, engagés, connus d'un grand nombre d'entre vous, dirigeants de notre organisation syndicale, appartenant à différents centres et à différentes catégories professionnelles de l'Institut.

- Consultez sur notre site Web [la profession de foi des candidats CGT au CT](#).

[Comme par le passé](#), la CGT-INRA s'engage à publier des comptes rendus de ce qu'elle fera, dira et défendra dans cette instance.

- **LES PERSONNELS TITULAIRES ET LES ASC votent aussi pour les CAPN, et les TR et les AT aussi pour les CAPL**

Ces instances restent paritaires et continueront à traiter des promotions et des situations individuelles des agents. Il est donc toujours aussi important de pouvoir compter sur des délégués toujours déterminés à vous défendre face à l'administration !

- Consultez sur notre site Web [la profession de foi des candidats CGT en CAPN](#).

La CGT entend continuer à intervenir sur les mêmes bases et les mêmes critères, au service des agents, dans le respect de leurs différences et spécificités, sans requérir l'adhésion et sans considération d'affiliation philosophique, de choix politique, d'appartenance religieuse, de mode de vie, etc.

Attention : *quelles que soient les élections auxquelles vous êtes électrice/électeur, suivez scrupuleusement les indications de la (des) notice(s) de vote afin que votre vote CGT soit comptabilisé parmi les suffrages exprimés. Toute erreur entraînera une invalidation de votre vote, qui sera considéré comme nul. Si nécessaire, contactez la section CGT de votre centre ou appelez directement le secrétariat national CGT-INRA à l'un des N° suivants: 01.39.53.56.56 ou 01.30.80.35.42.*

L'ENJEU DE CES ELECTIONS

Les élections au CT vont déterminer la représentativité des organisations syndicales, c'est-à-dire leur droit de négocier, de réunir et d'informer le personnel, d'appeler à la grève, d'intervenir dans la vie professionnelle des personnels. Pour être considérée comme représentative, l'organisation syndicale devra disposer d'au moins un siège au CT. Le niveau de représentativité mesuré par les résultats électoraux déterminera également le niveau des moyens qui seront attribués aux syndicats pour mener leurs actions.

En contrepartie, les élections aux CAPN ne serviront plus de base pour mesurer la représentativité. Mais, faites nous confiance, **vous connaissez la pugnacité et l'investissement des élus CGT dans les CAP** pour défendre les collègues ([Lire l'intervention de la CGT à la dernière assemblée plénière des CAPN](#)). Nos élus au CT s'y investiront et y seront aussi offensifs et pertinents.

Alors, pour contribuer à ce que les revendications de tous les personnels soient satisfaites, pour concourir à ce que les conditions de travail de tous les personnels soient améliorées, pour aider la CGT à défendre l'INRA, VOTEZ MASSIVEMENT CGT-INRA.

**Pour être bien représentés,
Pour être bien défendus, votez CGT !**

**Votez pour un syndicat combatif et indépendant,
Votez et faites voter CGT !**